

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 49 (1904)
Heft: 4

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est à ces manœuvres, d'ailleurs, qu'on entend donner le plus d'éclat. On dit que le président de la République s'y rendra, que les attachés militaires y seront amenés, que la presse y sera conviée, et qu'on laissera le général Brugère opérer avec le moins de témoins possible : dans le silence et l'ombre. N'empêche que, si les dates le permettent, je quitterai la Beauce pour venir passer quelques jours en Bourgogne,

INFORMATIONS

SUISSE

† **Colonel Jean-Conrad d'Orelli.** — Le colonel d'Orelli, chef de la section technique de l'administration du matériel des guerres, est décédé à Naples le 19 mars. Il était âgé de 51 ans seulement.

Il était issu de souche militaire. Son père avait été au service de France, dans le régiment suisse Bleuler et s'était distingué en Espagne. Rentré plus tard au pays, il y avait rempli diverses fonctions militaires. Il fut entre autres chef de l'artillerie à l'état-major du général Dufour pendant le Sonderbund.

Le colonel d'Orelli commença sa carrière militaire en 1871 dans l'artillerie, et devint instructeur dans cette arme en 1875. En 1878, il passa une année en stage en Autriche, où il servit au 1^{er} régiment d'artillerie de campagne, archiduc Jean Salvator, à Bruck sur la Leitha. Pendant l'hiver, il suivit les cours supérieurs d'artillerie à l'Académie de guerre de Vienne. De ce séjour, il lui resta pendant toute sa vie une sympathie spéciale pour l'armée autrichienne, dans laquelle il avait trouvé et son profit au point de vue professionnel et de précieuses amitiés.

D'Orelli demeura dix-huit ans dans le corps d'instruction de l'artillerie. A deux reprises, de 1883 à 1885 et de 1892 à 1893, il fut chargé à l'Ecole polytechnique, à Zurich, du cours de fortification et de connaissance des armes. Il lui fut dur, en 1893, d'abandonner sa mission d'instructeur, qui convenait à ses goûts, pour prendre la direction de la Section technique du matériel de guerre. Des considérations personnelles lui en firent un devoir. Il a du reste rempli sa nouvelle mission avec un zèle constant et une compétence reconnue.

Le colonel d'Orelli fut, de par ses fonctions, membre de la commission

des fortifications. Il fit partie également de la commission pour le réarmement de l'artillerie, où il exerça une constante influence.

En 1903, son état de santé depuis longtemps chancelant empira. Il resta néanmoins fidèle au poste, s'occupant entre autres activement des essais de tir auxquels furent soumis à Thouné les obus de 12 cm. à tir rapide. A la fin de l'année, il dut renoncer à son travail et demander au climat de Naples une guérison qui, malheureusement, et pour le regret de ses camarades, ne lui fut pas accordée.

Le colonel d'Orelli était breveté du 1^{er} mai 1894.

Manœuvres du 1^{er} corps d'armée. — Comme de coutume, le rapport du Département militaire fédéral sur sa gestion résume les observations auxquelles ont donné lieu les manœuvres d'automne. Voici les principaux passages de ce résumé :

1. *Infanterie.* [Il est incontestable que l'infanterie du 1^{er} corps a fait de grands progrès depuis les manœuvres de 1899, surtout en ce qui concerne la discipline. Ces progrès doivent être attribués d'une part à la meilleure marche du service dans les écoles de recrues et d'autre part à une plus grande sévérité dans le recrutement, ainsi qu'à l'épure des cadres, dont on a enlevé les éléments douteux et incapables. Il y a cependant encore des progrès à réaliser.

Les jeunes officiers se comportent souvent encore trop passivement à l'égard de la troupe ; fréquemment ils manquent de l'énergie et de l'initiative nécessaires. La conduite du feu doit être améliorée en ce qui concerne la répartition des buts aux compagnies par les commandants de bataillon et aux sections par les commandants de compagnie ; on doit également mieux se soutenir par le feu dans l'attaque. Il faut en outre s'efforcer de mieux utiliser le terrain dans les mouvements et prises de position sous le feu de l'adversaire, de déployer plus d'habileté et de rapidité dans la remise et la transmission des ordres et d'arriver ainsi à mieux manœuvrer. Le déploiement des unités, de la compagnie à la brigade, doit, surtout dans l'attaque et la contre-attaque, s'opérer sans longue hésitation et en peu de temps. Il est regrettable que l'élément campagnard se fasse toujours plus rare dans le cadre d'officiers.

2. *Cavalerie.* Pendant les manœuvres de division contre division, les deux partis étaient trop peu éloignés l'un de l'autre pour que la cavalerie ait eu l'occasion de faire le service d'exploration d'une manière exacte et intensive ; en revanche, pendant les manœuvres du corps d'armée contre la division de manœuvres, les 13, 14 et 15 septembre, elle a pu le faire et elle est parvenue à tenir toujours le corps d'armée rapidement au courant de tout ce qui se passait chez l'adversaire. Le commandement de la brigade

était en bonnes mains et le commandant du corps d'armée constate avec satisfaction que les deux brigades de cavalerie ennemies s'isolaient beaucoup moins des autres troupes, pendant le combat, que ce n'était le cas précédemment.

Il y a encore des progrès à faire dans le *service d'estafette*, en évitant des rapports sur des choses de peu d'importance et de peu d'intérêt.

La *compagnie de mitrailleurs à cheval* a de nouveau fourni la preuve qu'elle était un soutien important pour notre cavalerie, si peu nombreuse. Il faut cependant éviter de la détacher et d'en faire une cinquième arme : elle doit être et *rester* partie de la cavalerie. On a remarqué que la troupe n'a pas voué la même sollicitude aux bêtes de somme qu'à ses propres chevaux en ce qui concerne la nourriture, le paquetage et le pansage ; les officiers devront à l'avenir vouer plus d'attention à la chose.

Les *compagnies de guides* ont fait des progrès dans tous les domaines. L'effectif actuel de la compagnie ne paraît cependant pas être suffisant pour une cavalerie divisionnaire et l'on propose de plusieurs côtés de le porter à 150 chevaux.

Les chefs des unités combinées ne savent en général pas employer la cavalerie d'une façon rationnelle. En ce qui concerne l'équipement de la troupe et des chevaux, on a critiqué surtout l'énormité du poids de la selle de cavalerie et du paquetage ; les lourdes bottes des cavaliers ont également été trouvées peu pratiques ; on se plaint aussi du képi, qui est trop lourd, trop visible et qui demande constamment des réparations.

3. *Artillerie*. L'artillerie du 1^{er} corps d'armée a incontestablement fait de remarquables progrès depuis 1899, en ce qui concerne la coopération avec les autres armes ; au point de vue tactique, l'emploi de l'artillerie a été en général correct ; il faut cependant faire observer que les commandants de groupe et de batterie devraient souvent se porter bien en avant de leurs unités pour reconnaître le terrain.

Les chefs de l'artillerie devraient être encore plus habiles à observer les troupes ennemies, c'est-à-dire découvrir plus vite le but. Dans les colonnes de marche de plusieurs armes, les batteries devraient marcher plus serrées dans la batterie et dans le groupe.

La qualité des conducteurs semble avoir diminué ces derniers temps ; ils ne conduisent plus avec autant de sûreté et de chic. Cela vient en grande partie du mauvais recrutement des conducteurs : on prend pour cela des hommes qui n'ont pas l'habitude du cheval dans la vie civile.

4. Le rapport constate que le génie a eu peu d'occasions de fournir des travaux techniques. Ses troupes ont maintenu leur réputation de troupe bien disciplinée, instruite dans le service technique et résistante. Les sous-officiers en particulier paraissent jouir d'une plus grande autorité que dans l'infanterie.

5. *Service sanitaire.* La statistique que fournit le rapport est la suivante 3423 cas de maladies à soigner, sur lesquels 2157 hommes sont rentrés guéris à leur corps, 775 évacués sur les dépôts de malades, 253 évacués sur les hôpitaux, 237 renvoyés à leur domicile, 1 mort (attaque d'apoplexie), 1 disparu.

Le pour cent des malades à l'infirmerie varie beaucoup dans l'infanterie suivant les corps de troupes; cela donne, en une certaine mesure, le degré d'endurance de la troupe. Le minimum est de 3,7 %, pour le 17^e bataillon (Fribourg), et le maximum de 28,2 %, pour le 10^e bataillon (Genève).

Le personnel sanitaire, le personnel supérieur surtout, s'est montré absolument à la hauteur de sa tâche.

6. *Service vétérinaire.* La revision, au début du cours, a abouti au renvoi de 97 chevaux impropres au service; en outre, 13 chevaux de dragons. 202 chevaux ont été évacués sur les infirmeries, 13 ont péri ou ont dû être abattus. 598 blessures, dont 268, soit le 50 %, proviennent de contusions et du harnachement, notamment du harnais à poitrail. Sauf dans l'artillerie, les chefs des unités ne s'occupent pas encore assez de l'entretien de leurs attelages. Il y a encore des progrès à faire dans ce sens, par des directions et instructions dans les services des armes montées.

En général, le personnel vétérinaire accomplit son devoir consciencieusement et possède les connaissances techniques nécessaires. Il y a également des progrès à signaler chez les maréchaux-ferrants.

7. *Subsistances.* Le rapport n'en dit rien de spécial. La subsistance a été bonne. En général, le repas principal a pu être pris d'assez bonne heure.

8. *Gendarmerie de campagne.* Le rapport estime que l'on s'est rendu compte, une fois de plus, de la nécessité de former un corps de gendarmerie proprement dit.

9. *Poste de campagne.* Le rapport confirme simplement les indications que nos lecteurs connaissent. (V. *Revue militaire suisse*, décembre 1903, p. 903.)

10. *Automobiles.* Les automobiles attribués aux états-majors supérieurs du corps d'armée ont de nouveau fait leurs preuves. Ils ont permis aux officiers qui s'en servaient de travailler davantage, tout en ménageant leurs chevaux. Les trois camions attribués au 4^e régiment d'infanterie ont aussi rendu de bons services. On a pu voir aux manœuvres de cette année, comme à celles des années précédentes, que même sur le plateau il n'y a que des machines puissantes qui puissent rendre de bons services d'une façon continue.

